

CONCOURS 31^E ÉDITION 2022-2023

« ÉCRITS POUR LA FRATERNITÉ »

Ligue
des droits de
l'Homme

FONDÉE EN 1890



© ELPVENTEA

“ IL N’Y AURA PAS DE PAIX SUR CETTE PLANÈTE
TANT QUE LES DROITS DE L’HOMME SERONT VIOLÉS
EN QUELQUE PARTIE DU MONDE QUE CE SOIT. ”

René Cassin

Qu'est-ce que la LDH (Ligue des droits de l'Homme) ?

La LDH est une association généraliste attachée à l'universalité et à l'indivisibilité des droits politiques, économiques, sociaux et culturels. En faisant référence, dès le premier article de ses statuts, à la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789, mais aussi à celle de 1793, auxquelles se sont ajoutées la Déclaration universelle de 1948 et la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales de 1950, la LDH entend bien affirmer que, pour elle, la liberté ne se divise pas, alors même que la démocratie est souvent malmenée, en raison d'une situation de crise politique, économique ou sociale. L'ambition généraliste de la LDH l'amène ainsi à être présente sur de nombreux terrains et à prendre toute sa place dans bien des combats. Aujourd'hui comme hier, elle ne se contente pas de dénoncer les injustices mais s'efforce de promouvoir la citoyenneté politique et sociale de toutes et tous et de garantir l'exercice entier de la démocratie.

La LDH fonde le combat pour les droits de l'Homme sur un engagement civique et politique

Làïque, la LDH compte des membres de toutes opinions philosophiques et religieuses. C'est aussi une organisation politique, non partisane, qui se situe dans la République, quitte à en être la mauvaise conscience. Elle maintient un dialogue permanent avec l'Etat et se donne le droit de contrôler l'activité de ses structures, lorsque la défense des droits est en cause.

La LDH entretient, en toute indépendance, les rapports qu'elle juge utiles avec les forces politiques, associatives et syndicales, à l'exception de celles qui violent les principes pour la défense desquels elle a été créée. Par nature, elle favorise les rassemblements et les actions dans le cadre de nombreux collectifs.

Parce qu'aujourd'hui, ce sont des millions d'êtres humains en France et des milliards dans le monde qui sont privés de libertés ou sacrifiés à une sorte de raison économique qui voudrait, au nom du dogme de la loi du marché, faire accepter le chômage, la misère, voire la tyrannie. La LDH est membre de la Fédération internationale des Ligues des droits de l'Homme (FIDH), de l'Association européenne pour la défense des droits de l'Homme (AEDH) et d'EuroMed Droits.

Depuis le début de l'année, la guerre fait rage en Ukraine, sur le continent européen, mais aussi ailleurs dans le monde. Quotidiennement, les médias s'en font l'écho et les jeunes sont confrontés à des images souvent bouleversantes. Pour certains enfants qui ont fui des régions du monde dévastées par les conflits, la guerre a même été une réalité vécue.

Aujourd'hui, 70 millions de personnes sont déplacées en raison d'un conflit, de persécutions ou de violations des droits de l'Homme. La moitié d'entre elles sont des enfants.

Les causes des guerres sont diverses : conflits de pouvoir, revendications territoriales, captations de biens, Etats incapables de jouer leur rôle de protection des populations, discriminations, changement climatique, exploitation des peuples...

Leurs conséquences sont toujours terribles pour les droits fondamentaux qui sont indissociables de la paix, c'est-à-dire le droit à la protection des personnes, à des conditions de vie décentes, à la santé, à la liberté de pensée et d'expression, à l'éducation et à un environnement sain, durable et préservé.

Ces temps troublés peuvent être une occasion de rappeler que les Etats de l'Union européenne (UE) ont su construire ensemble les conditions pour vivre en paix, ceci depuis près de 70 ans. Nous sommes passés d'une absence de guerre à une paix durable, construite sur une transformation des mentalités fondée sur un esprit de réconciliation. Ainsi, les échanges entre jeunes et écoles des différents pays de l'UE, lorsqu'ils sont possibles, permettent de mieux se connaître et de sortir des anciennes défiances mutuelles.

Mais au-delà des événements dramatiques qui nous préoccupent en ce moment, créer les conditions de la paix, c'est aussi apprendre à vivre ensemble, à l'école, dans son quartier, à la maison, avec ses amis, ses copains de sport... dans le respect des règles communes et dans le souci de promouvoir les valeurs de justice, de tolérance, de solidarité, ainsi que les vertus du dialogue et de l'écoute bienveillante de l'autre.

Créer les conditions de la paix, c'est refuser la violence, la dénoncer et apporter son soutien à celles et ceux qui en sont les victimes.

Il y a chez tous les jeunes une aspiration à la paix. Ils savent qu'elle protège leur vie et celle des personnes qu'ils aiment, qu'elle garde intacts les lieux où ils ont grandi, qu'elle est une des conditions pour leur donner accès à l'éducation et à un avenir heureux.

La LDH (Ligue des droits de l'Homme) souhaite, elle aussi, contribuer à cette éducation à la paix, indissociable des principes de liberté, d'égalité, de solidarité, de tolérance et de respect de la nature, en rappelant les articles 1 et 3 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH) :

« Art. 1 : Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. »

« Art. 3 : Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne. »

Il ne peut y avoir de paix sans respect des droits de l'Homme et de la dignité humaine. C'est ce qu'écrivait René Cassin, prix Nobel de la paix en 1968 :

« Il n'y aura pas de paix sur cette planète tant que les droits de l'Homme seront violés en quelque partie du monde que ce soit ».

C'est sur ce thème de la paix, en lien avec les droits de l'Homme, que nous vous invitons à participer au prochain concours des « Ecrits pour la fraternité ».

Nous savons que vous aurez à cœur de défendre toutes les idées qui peuvent contribuer à créer les conditions de la paix dans le monde et autour de nous dans notre vie quotidienne.

A vos plumes, à vos pinceaux, à vos ordinateurs pour porter haut la voix de la paix.

Françoise Dumont

Présidente d'honneur de la LDH

Présidente du jury

LE CONCOURS

Créé en 1991, le concours « Poèmes et lettres pour la fraternité », renommé en 2005 « Écrits pour la fraternité », s'adresse aux classes de grande section de maternelle, de primaire, de collège, de lycée, d'établissement spécialisé mais aussi aux centres de loisirs et aux individuels. Les œuvres seront classées et primées selon sept catégories :

- 1) GRANDES SECTIONS, CP, CE1
- 2) CE2, CM1, CM2
- 3) 6^e, 5^e
- 4) 4^e, 3^e
- 5) LYCÉES ET FORMATIONS PROFESSIONNELLES
- 6) CLASSES ET ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS :
IME-IMPRO-EREA-ITEP (les Ulis et Segpa sont intégrées aux écoles ou collèges)
- 7) STRUCTURES COMPLÉMENTAIRES DE L'ÉDUCATION NATIONALE : CENTRE DE LOISIRS, CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES, ETC.

« ÉCRITS POUR LA FRATERNITÉ » — COMMENT PROCÉDER ?

Les œuvres comportent les textes (en prose ou en vers, scènes de théâtre, textes de chanson), les vidéos, les audios, les œuvres plastiques et graphiques, et les combinaisons de différentes formes d'expression.

Nous recevons de très nombreuses œuvres multimédias (vidéos et sons) :

- elles ne doivent pas dépasser une durée de trois minutes ;
- attention à la qualité des sons et des images.

N'hésitez pas à illustrer vos poèmes, scènes de théâtre, chansons et autres textes littéraires.

— Enseignants, éducateurs ou particuliers :

Envoyez les œuvres à la section LDH la plus proche de chez vous (www.ldh-france.org/en-region) avant le 3 avril 2023, en joignant la fiche de participation bien renseignée avec l'autorisation de publication pour chaque œuvre.

— Sections et fédérations de la LDH :

Organisez un jury local et une première remise de prix vers la mi-avril : six œuvres maximum doivent être sélectionnées dans chaque catégorie (trois individuelles et trois collectives).

Envoyez ensuite uniquement les deux meilleures œuvres individuelles et les deux meilleures œuvres collectives de chaque catégorie avant le 21 avril 2023 au siège national, avec la fiche de participation rattachée à chaque œuvre correspondante. Pensez à faire des copies, les œuvres ne seront pas restituées à part les œuvres primées lors de la remise des prix nationale ou si vous venez les récupérer au siège.

Dans chaque catégorie, les œuvres individuelles et collectives seront primées séparément.

Les œuvres écrites, graphiques, plastiques, vidéographiques et musicales seront primées de façon confondue.

INFORMATIONS PRATIQUES

- ▶ Téléchargez les fiches d'inscription des sections et les fiches de participation des enfants : www.ldh-france.org (rubrique « Concours »)
 - ▶ Retrouvez les contacts des sections et fédérations : www.ldh-france.org (rubrique « La LDH près de chez vous »)
 - ▶ Contact au siège :
Ligue des droits de l'Homme - Écrits pour la fraternité
138 rue Marcadet, 75018 Paris
01 56 55 51 15, clotilde.julien@ldh-france.org
- La fiche de participation, dûment remplie, doit impérativement être jointe à l'œuvre.

REMISE DES PRIX NATIONALE

Une fois le jury national réuni, les lauréats seront ensuite invités, en juin 2023, à la remise des prix nationale, qui aura lieu à Paris et où leur seront remis des lots (livres, BD, jeux éducatifs, papeterie, CD, places de parcs...). Pour chaque œuvre primée (individuelle et collective), le siège de la LDH finance en principe l'équivalent d'un aller-retour en train 2^e classe pour un enfant et un adulte accompagnateur (autres conditions pour les trajets hors métropole).

Collez ici l'adresse du jury local

(Si l'adresse n'est pas indiquée, veuillez téléphoner au siège de la LDH au 01 56 55 51 15)

DATES À RETENIR

3 avril 2023

Date limite d'envoi des œuvres aux représentants locaux de la LDH (sections).

21 avril 2023

Date limite d'envoi par les sections de la LDH au jury national des deux meilleures œuvres (individuelles et collectives) de chaque catégorie.

Mai 2023

Réunion du jury national pour sélectionner les meilleures œuvres.

Juin 2023

Remise des prix nationale, à Paris.

Merci de respecter impérativement les délais d'envoi des œuvres.

« RIEN N'EST TEL QUE LE RÊVE POUR ENGENDRER L'AVENIR. »

Victor Hugo, *les Misérables*

BILAN ET PERSPECTIVES (2021-2022)

À nouveau cette année, des élèves de tous âges ont démontré une vraie ouverture d'esprit, une réelle sensibilité et une grande créativité en participant à la trentième édition du concours « Ecrits pour la fraternité », sur le thème du rêve. Grâce à l'engagement et au dynamisme des acteurs locaux de la LDH et de nombreux enseignants et animateurs, ce sont plus de deux mille jeunes qui ont pris part à cette belle initiative pour la fraternité qui, chaque année, permet d'enrichir notre réflexion sur un des thèmes majeurs des droits de l'Homme.

Un travail local

Plus de quarante sections et fédérations de la LDH ont élargi leurs contacts avec des enseignants, des éducateurs et des établissements, afin de faire participer encore davantage de classes au concours.

Près de 80 établissements scolaires, des instituts médicaux spécialisés, des associations, des conseils municipaux de jeunes... ont, une nouvelle fois, proposé ce pari à plus de 2 000 jeunes. Avec le thème « Rien n'est tel que le rêve pour engendrer l'avenir », nous avons souhaité amener les jeunes à réfléchir, à écrire, à créer sur un thème en lien avec leurs expériences, leurs vies, leurs observations du monde d'aujourd'hui.

Plusieurs centaines d'œuvres ont été primées au niveau local dans un

premier temps. À l'instar des années précédentes, la remise des prix locale a souvent donné lieu à l'organisation de manifestations diverses : expositions, représentations théâtrales, conférences en présence de personnalités du monde enseignant, politique et associatif.

La remise des prix nationale

Le samedi 18 juin 2022, 51 œuvres (20 individuelles et 31 collectives) ont été récompensées au niveau national.

Nous sommes reconnaissants au musée national de l'histoire de l'immigration (Paris) d'avoir permis à la cérémonie de remise des prix de se dérouler dans leur amphithéâtre, lieu constituant un cadre agréable et privilégié. Près de 150 personnes étaient réunies pour découvrir les lauréats et leurs œuvres primées. Les enfants ont présenté leur travail devant parents, enseignants et éducateurs, en présence de membres du jury et de membres du Bureau national et du Comité national de la LDH, dans une atmosphère chaleureuse.

Une mobilisation à poursuivre

Nous vous appelons dès aujourd'hui à poursuivre cette mobilisation, à relancer cet événement et à lui donner la place qui lui revient dans votre région. Avec ce concours, la LDH affirme sa dimension pédagogique. Il nous importe que les jeunes générations soient sensibilisées aux droits de l'Homme, aux thèmes qui nous sont chers. Et pour cela, nous avons besoin de vous, de votre ambition et de votre militantisme.



© DR

REMERCIEMENTS

La LDH remercie le musée national de l'histoire de l'immigration pour le prêt de sa salle, ainsi que tous ses partenaires pour leur soutien actif, fidèles mais aussi nouveaux, grâce à qui les lauréats furent largement récompensés. En 2021-2022 nous ont soutenu :

Aquarium de La Rochelle ; Aquarium du grand Lyon ; Association lorraine d'exploitation et de modélisme ferroviaires ; château de Breteuil ; château de Chambord ; château du Clos Lucé ; Cité de la mer ; Cité de l'espace ; Cité des sciences et de l'industrie ; Comédie de Picardie ; Compagnie des bateaux mouches ; DéfiPlanet' / Vallée des singes / Le correnier / Parc de la Belle ; département de la Vendée – Harras de Vendée ; département des Bouches-du-Rhône – Musée départemental Arles Antique ; Editions Actes sud ; Editions de l'Atelier ; Editions Didier jeunesse ; Editions Ecole des Loisirs ; Editions Ki-oon ; Editions La Martinière Seuil jeunesse ; Editions Les Fourmis rouges ; Editions Rue du monde ; Editions Syros ; Editions Talents Hauts ; Family Park ; Fondation Lilian Thuram ; Grand Aquarium de Saint-Malo ; Grottes de Bétharram ; L'éléphant (revue) ; La Cité de la Mer – Cherbourg ; Le Monde ; Lugdunum musée et théâtre romains ; Musée des Beaux-Arts de Lyon ; Musée de Borda ; Musée de Cluny ; Musées de Compiègne ; Musée du débarquement ; Musée de la figurine historique ; Musée de la minéralogie MINES ParisTech ; Musée en herbe ; Musée Matisse ; Musée national de Préhistoire (Les Eyzies) ; Musée vivant des vieux métiers ; Nausicaa ; office de tourisme de Blaye – citadelle de Blaye et verrou Vauban ; Paleopolis ; Parc des félins et Terre de Singes - Parcs Zoologiques Lumigny ; Réunion des musées nationaux - Grand Palais ; Samara ; Village des Automates ; Zoo de Labenne.



La Réunion des musées nationaux
– Grand Palais (RMN-GP)

www.grandpalais.fr
www.boutiquesdemusees.fr

Illustration de couverture réalisée par
Carlos Puente (nom d'artiste ELPUENTEA)
pour la LDH luxembourgeoise.

Suivre la LDH

f /ldhfrance @LDH_Fr



LDH – Ligue des droits de l'Homme
138 rue Marcadet – 75018 Paris
Tél. 01 56 55 51 00 – Fax 01 42 55 51 21
ldh@ldh-france.org – www.ldh-france.org